



Facture d'eau et abonnement supplémentaire

Par **CATHY74**, le **22/07/2010** à **14:06**

Bonjour,rnrnJe viens de recevoir ma facture d'eau pour l'année et je reste stupéfaite de l'augmentation de celle-ci par rapport à l'année précédente.rnrnAprès analyse de la facturation, je m'aperçois que ma consommation d'eau est restée constante, mais que par compte des frais supplémentaires de près de 150 euros sont apparus, notamment :rn- Abonnement eaurn- Abonnement assainissementCeci ajouté à des frais comme :rn- Préservation des ressources en eaurn- Lutte contre la pollutionrn- Modernisation des réseauxrnrnOn m'a dit que l'arrêté du 30 septembre te 2009 fixe le plafond de la part fixe de la facture d'eau à 40% pour les communes rurales.rnrnMa consommation d'eau est de 88 euros TTC (pour environ 120 m3) et ma facture totale est de près de 400 euros.rnrnComment vérifier s'il est possible d'appliquer cette nouvelle loi ?rnrnMerci de votre réponse.

Par **jeetendra**, le **22/07/2010** à **18:04**

UFC-Que Choisir de Haute-Savoie
5 Rue de la Liberté
74000 - ANNECY
tél.: 04 50 69 74 67
Bonjour, prenez contact avec l'Association UFC-Que-Choisir, ils vous renseigneront efficacement à ce sujet, cordialement.